

Aussi,—Liste des actionnaires des banques d'épargne de Québec, en conformité de l'article 58, du chapitre 42, de la Loi des banques d'épargne de Québec, 1913.

Et aussi,—Liste des balances non réclamées, etc., dans les banques d'épargne de Québec, conformément à l'article 59, du chapitre 42, de la Loi des banques d'épargnes de Québec, 1913.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Elliott, pour une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à Son Discours à l'ouverture de la session; et sur l'amendement de M. Sutherland (Oxford-Sud).

Et le débat continuant, il est ajourné sur motion de M. Cantley.

A six heures p.m., M. l'Orateur déclare la Chambre ajournée jusqu'à demain à 3 p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,

Orateur.

(Faint, mirrored text from the reverse side of the page, including names like David Joseph Potter, Henrietta Schierholz, Frank Schierholz, Elizabeth Gilroy, James Young, and others.)